

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU VENDREDI, 23 JUIN 1797.

Extrait d'une lettre de Londres, du 9 Juin.

Les flottes d'Hamoaze, de Plymouth et de Spithead ont écrit aux équipages des vaisseaux qui sont au Nore, pour les engager à rentrer dans le devoir : „Nous désirons, disent ceux d'Hamoaze, connaître les griefs qui occasionnent votre mécontentement ; ils ont été applanis ici avec les nôtres. Nous pouvons vous assurer que la grande sienne est en mer, & plus satisfaisante qu'elle ne l'a jamais été. Nous nous flatois que vous vous contenteriez des conditions qui nous ont été accordées, & qui sont de nature à contenter tout matelot anglais loyal & fidèle, & que vous rentriez sur-le-champ dans le devoir, aussi satisfait que nous le sommes. Votre conduite actuelle est un scandale pour tous les matelots anglais. — On a le plus grand espoir que cette remontrance fera une vive impression sur les rebelles ; aussi ne presse-t-on pas les moyens violens ; le Neptune et le Centaure, qui devoient servir contre eux, ne sont point encore armés.

Lors de la lecture de la proclamation du Roi, et de l'acte du parlement, qui déclarent les équipages des vaisseaux au Nore en état de rébellion, leur interdissent toute communication avec le port et les menacent d'une punition exemplaire s'ils ne rentrent dans le devoir, plusieurs de ces équipages, surtout ceux des frégates, témoignèrent le désir de se mettre à la merci du gouvernement ; mais ceux des vaisseaux de ligne ne pensant pas de même, s'y opposèrent ; cependant 4 à 5 frégates ayant levé l'ancre à l'entrée de la nuit se réfugièrent, malgré les bordées qu'elles eurent à essuyer, dans le port de Sheerness où elles arrivèrent très endommagées. On chauffe continuellement des boulets dans ce port, et tout y est dans le meilleur état de défense ; tous les matelots y portent la cocarde bleue, en signe de fidélité.

Le 7, un parti de rebelles débarqua à une des extrémités de l'isle, vraisemblablement pour se procurer de l'eau ; aussitôt l'allarme fut donnée, et les troupes cantonnées dans les environs se mirent en mouvement ; après plusieurs coups de fusil tirés de part et d'autre, les rebelles se rembarquèrent, laissant deux hommes tués et cinq prisonniers.

La nuit suivante ils mirent à terre quatre officiers qui avoient été plongés dans la mer. Le Warrior a amené à Jellingham une grande quantité de rebelles prisonniers.

Les chantiers le long de la Tamise sont maintenant déserts ; les ouvriers persiflent dans leur refus de travailler, à moins qu'on ne leur accorde un traitement plus considérable.

L'amirauté avoit dépêché M. Evans à l'amiral Russe pour l'engager à se réunir à la flotte de l'amiral Duncan ; on assure que l'amiral Russe a répondu que d'après les ordres qu'il venoit de recevoir de sa cour, il étoit obligé de retourner en Russie.

Le gouvernement vient d'envoyer à toutes les paroisses du Royaume un plan pour l'armement des habitans en cas d'allarme ; l'association, qui est purement volontaire, ne sera composée que des chefs de famille.

La flotte des Indes-Orientales a mis à la voile le 5 de Ste. Hélène, sous le convoi de l'Intrepide.

Le marquis de Cornwallis doit se rendre en Irlande comme commandant en chef de ce royaume ; il aura Sir Ralph Abercrombie pour commandant en second.

Suivant une lettre de Newry, en date du 1er Juin, un détachement de cavalerie angloise fut attaqué à 4 milles de cette ville par un corps considérable de Défenseurs qui étoit posté dans un bois. Une partie de la milice de Dublin, en quartiers dans les environs, vint au secours de la cavalerie ; les insurgens après une courte résistance, prirent la fuite ; neuf des leurs furent tués & 16 faits prisonniers. On fit ensuite des recherches dans différentes maisons ; celles dans lesquelles on trouva des armes cachées furent réduites en cendres.

De Cadix, le 23 Mai.

L'activité et la prévoyance du général Massaredo ont déjà produit les plus heureux effets. Quoique l'escadre angloise, forte de 40 voiles, bloquât étroitement notre port, il n'en a pas moins fait toutes les dispositions pour la sortie de la flotte espagnole, qui n'est inférieure à la première que de trois vaisseaux de ligne et frégates. Ce général avoit aussi un autre objet; c'étoit de sauver la frégate du Roi qui étoit attendue de Lima avec trois millions de piastres. Après avoir complété les équipages de tous les vaisseaux, et y avoir mis l'artillerie, munitions et autres objets nécessaires, il fit équiper 50 barques canonnières destinées à servir d'avant-garde, à frayer un passage à notre flotte en ouvrant la ligne de l'ennemi, et à faciliter l'entrée de la frégate susmentionnée que l'on savoit être peu éloignée. Ces barques canonnières étant disposées, elles s'avancèrent aussitôt contre l'escadre angloise en faisant un feu terrible d'artillerie; les vaisseaux ennemis ripostèrent vivement, et causèrent quelques dommages aux barques; cependant celles-ci pénétrant dans les intervalles de leur ligne, la forcèrent de se rompre et de renoncer au blocus. Alors notre flotte mit à la voile, et gagna le large sans rencontrer d'ennemis; bientôt on la perdit de vue. Cette entreprise heureusement effectuée eut encore l'autre avantage qu'on espéroit. La frégate du Roi ayant rencontré à la hauteur du Cap Marie une frégate angloise, en fut attaquée avec beaucoup de vigueur. L'action fut vive et sanglante de part et d'autre; cependant les nôtres voulant à tout prix sauver leur riche cargaison, combattirent avec tant de valeur et firent un feu si terrible et si soutenu contre le vaisseau ennemi, que celui-ci se trouvant entièrement désemparé fut à la fin forcé de se rendre. Après ce succès, notre frégate entra dans le port avec la prise, et elle fut reçue au milieu des cris de joie d'un grand nombre d'habitans. — L'on s'attend à apprendre dans peu la nouvelle d'un combat entre les deux flottes. (*Malgré le ton affirmatif de cette lettre & sa date récente, nous croyons que les faits qu'elle contient méritent confirmation, d'autant plus que la nouvelle de la sortie de la flotte espagnole, affirmée d'abord, a été ensuite contredite dans les papiers de Paris.*)

De Gènes, le 4 Juin.

Depuis l'envoi des trois premiers députés au gouvernement au général Buonaparte, et l'arrivée de l'aide-de-camp de ce commandant en chef, la tranquillité s'est de plus en plus établie dans cette ville par les sages mesures pri-

ses par le sénat. Plusieurs conseils ayant été tenus ensuite pour examiner les demandes faites par le général Buonaparte, il fut pris définitivement une décision qui paroît être la plus avantageuse pour l'intérêt commun. En conséquence, dans la soirée de Jeudi dernier, le sénat nomma trois nouveaux députés (M. M. Michel Ange Cambialo, Louis Carbonara et Jérôme Serra) qui se rendirent près du ministre françois, M. Faypoult. Dans la nuit du 2 au 3, ces députés partirent avec le même ministre pour Milan, à l'effet de s'aboucher avec le général Buonaparte et de concerter avec lui les changemens que doit éprouver notre constitution; M. Etienne Rivarola fut en même tems envoyé à Paris pour le même objet. En attendant l'issue de ces négociations, il a été formé une garde nationale des citoyens les plus honnêtes; des patrouilles nombreuses parcourent la ville jour et nuit; l'on a ôté les armes à ceux qui les avoient prises lors de la première insurrection. L'on vient en outre de publier la proclamation suivante:

Les Doge, Gouverneurs & Procureurs de la République de Gènes.

Le gouvernement ayant à cœur le maintien de la tranquillité publique, & voulant calmer les inquiétudes de toutes les classes de citoyens, qui ont été alarmés par des bruits répandus malicieusement par des imprudens ou des malintentionnés, annonce qu'il a nommé une députation qu'il a chargée d'éloigner les dangers extérieurs qui pourroient encore exister, & de concerter les mesures les plus propres à empêcher de nouvelles commotions intérieures. Cette députation est sur le point de se rendre, pour l'un & l'autre objet près du général en chef Buonaparte, assurée d'être écoutée dans ses instances par le ministre de France, qui répondant à la réputation de loyauté que s'est acquise la grande nation qu'il représente, a donné des assurances répétées de l'intérêt qu'il prend à la nation près de laquelle il réside. Le gouvernement ainsi que ses députés entreprendront, avec la plus grande confiance dans la providence divine, un ouvrage qui tend à assurer l'existence & la conservation de cette république & de leurs concitoyens, en employant les moyens les plus capables d'opérer le bonheur de tous, & sur lesquels le vœu général de la nation sera consulté en son tems. — On exhorte en attendant, les citoyens à contribuer au maintien de l'ordre public avec cette subordination si nécessaire dans les circonstances présentes, afin de ne point faire manquer le but de tous les efforts actuels, qui est la tranquillité & la félicité publiques.

Donné dans le Palais de la Rép. le 2 Juin 1797.

François Maria.

Nous apprenons qu'un corps de 20 mille hommes de troupes françoises s'avance vers notre ville. Déjà 4000 hommes d'infanterie et 500 de cavalerie sont arrivés à Novi.

Du 8 Juin. — Un exprès arrivé de Milan, nous a apporté aujourd'hui l'Ultimatum des conférences tenues entre le général Buonaparte et nos députés. (*Cet Ultimatum contient les conditions*

que nous avons déjà énoncées dans notre No. 170. Il y est parlé de plus de la conclusion d'un traité de commerce avec la France.)

De Bologne, le 7 Juin.

Vendredi dernier, les nouvelles autorités administratives et judiciaires du département du Reno furent installées par le comité central, en conséquence des ordres du général Buonaparte. Il vient d'être publié une nouvelle proclamation de ce commandant en chef, qui ordonne que tous les citoyens indistinctement depuis 18 ans et au de-là, qui ne se sont point fait inscrire sur les registres de la garde nationale, devront le faire dans le terme de 4 jours, sous peine de punition corporelle. Les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, excepté les ordres mendiants, devront aussi se présenter à leurs municipalités respectives, pour être inscrits et taxés d'une manière proportionnelle. Il en sera de même des personnes dont l'âge est au-dessus de 50 ans; la taxe à laquelle elles seront astreintes pour être exemptes du service, sera en raison de leurs facultés.

Il est arrivé ici Dimanche dernier, 400 dragons français, revenant de la Romagne; ils ont continué le jour suivant leur route sur Ferrare. Il se trouve aussi en ce moment dans notre ville environ 3000 hommes de troupes Polonoises, qui font le service avec la garde nationale.

De Mantoue, le 6 Juin.

Il est arrivé ici hier plusieurs mille hommes de troupes légères de la division de Joubert. L'on croit qu'elles sont destinées à former notre garnison. On établit plusieurs magasins de vivres et de fourrages, outre ceux qui existoient; ils sont vraisemblablement destinés à l'entretien de ces troupes.

L'administration générale de la Lombardie a envoyé l'ordre à notre municipalité de former promptement trois bataillons de gardes nationales, et de mettre en vente les palais de la Favorite, du Thé, ainsi que les autres biens domaniaux.

De Borzen, le 17 Juin.

M. le général de Mack est passé hier par cette ville; il doit avoir pris la route de Mantoue. La communication et le cours des postes sont rétablis avec cette dernière ville.

De Mierau, le 4 Juin.

Avant-hier, S. M. l'Empereur de Russie est arrivé ici avec les deux Grands-Ducs, le prince Répnin, et le prince Besborodko, notre Chancelier. Il est reparti pour Pétersbourg, où il arrivera le 5; mais l'entrée solennelle n'aura lieu qu'au mois d'Octobre, parceque les réparations qu'on fait au château impérial ne s'y sont

achevées que dans ce mois. L'Empereur fera, après son retour, la revue de la flotte de Reval, à laquelle assisteront l'Impératrice et toute la famille impériale.

De Berlin, le 17^e Juin.

Avant-hier, l'ambassadeur de la Porte-Ottomane, Aziz-Effendi, eut sa première audience du Roi, avec les solennités d'usage. Il fut conduit au château avec la suite dans les voitures royales. Un détachement de soldats ouvrait la marche. Un cheval de selle des écuries du Roi richement enharnaché et deux Turcs à cheval précédoient une voiture attelée de six chevaux, dans laquelle se trouvoit le secrétaire d'ambassade (qui est un fils de l'ambassadeur), tenant en mains les lettres de créance. L'ambassadeur et son interprète, accompagnés de Mr. le colonel de Zechlin, ci-devant envoyé de Prusse à Constantinople, suivoient dans une voiture de parade, attelée de six chevaux. Plusieurs autres voitures et un détachement de soldats fermoient le cortège. L'audience et la présentation des lettres de créance se firent avec les cérémonies accoutumées. Le soir, le Roi donna un repas à l'ambassadeur dans son hôtel.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 15 Juin.

On assure que le Directoire a répondu aux ouvertures pacifiques que lui a faites le lord Grenville, en lui montrant des dispositions également conformes au vœu de la France et au besoin de toute l'Europe. On reparle avec plus de vraisemblance que jamais, de l'arrivée d'un nouvel agent de l'Angleterre pour renouer des négociations de paix. (Quelques journaux disent que cet envoyé se trouve déjà à Paris; mais cette nouvelle paroît prématurée.)

Le Directoire a arrêté qu'il n'y auroit plus d'ambassadeur de la république en Suisse, et qu'on n'y enverroit qu'un chargé d'affaires. Le citoyen Bacher, qui y a résidé depuis longtems comme secrétaire d'ambassade sous Barthélemi, est désigné pour la place de chargé d'affaires.

Le citoyen Letourneur a été nommé par le Directoire inspecteur-général de l'artillerie.

Le rapport sur la liberté des cultes doit être fait incessamment au corps législatif. On annulera toutes les loix sur les sermens, et l'on demandera la rentrée des prêtres déportés.

Il vient de se former à l'hôtel de Salm une réunion de jacobins et de cordeliers. On y compte déjà cinquante-trois membres du corps législatif. Ils sont parvenus à gagner cinq membres du nouveau tiers. Les principaux personnages de cette jacobiniers sont Treuhard, Dav-

mor. Tallien. Cette société a des affiliés dans les départemens. (Quotidienne.)

De la Haye, le 13 Juin.

Le général françois Dumonceau qui commande en second l'armée batave, est arrivé ici de son quartier-général de Groningue; l'on croit qu'il aura part à l'expédition maritime qui le médite, et pour laquelle tous les bâtimens de transport sont déjà prêts. Les femmes des soldats que l'on embarque, recevront la paye de leurs maris. L'on dit qu'un corps de troupes françoises sera employé à cette expédition.

Suite de Bruxelles, du 16 Juin.

Il vient de s'élever quelques troubles à Wavre petite ville à 5 lieues d'ici. Des agens de police aiant lancé des mandats d'arrêt contre quelques ecclésiastiques qui n'avoient pas fait la déclaration d'obéissance aux lois, le peuple s'est rassemblé et a hautement protesté contre l'arrestation de ses pasteurs; les autorités pour prévenir les suites fâcheuses dont cette effervescence menaçoit la commune, ont retiré leurs mandats, et tout est rentré dans l'ordre. L'on parle cependant d'employer des mesures violentes contre les prêtres, qui persécutent à ne pas vouloir faire la déclaration prescrite par la loi du 7 Vendémiaire. Il est question d'envoyer des troupes dans les lieux où il y auroit de la fermentation.

De Strasbourg, le 18 Juin.

Le général en chef Moreau, qui se trouve ici, a communiqué à notre municipalité la copie d'une réponse de l'Archiduc Charles, datée de Schwetzingen le 15 Juin, dans laquelle ce commandant en chef des armées Impériales consent à la libre navigation sur le Rhin jusqu'à Mayence, avec la réserve (demandée par le général Moreau) qu'il ne sera fait aucun

transport de munitions de guerres, d'armes, ni de troupes, et aussi à l'exception de tous les objets dont l'exportation est défendue sur la rive droite du Rhin.

De Wezlar, le 21 Juin.

Le général en chef Hoche n'a pas fait un long séjour ici. Il est reparti hier avec son état-major, et a pris la route de Neuwied.

De Londres, le 10 Juin. (Par la voie de France).

La révolte des équipages de Sheerness et du Nore avoit continué jusqu'à ce jour de donner les plus vives inquiétudes; elles paroissent enfin près d'être entièrement dissipées. La division s'étoit mise dans les vaisseaux insurgés; plusieurs s'étoient détachés: cela a rendu les mutins plus dociles; de nouvelles promesses de pardon ont achevé de leur faire entendre raison. Aujourd'hui, vers deux heures après-midi, le télégraphe a annoncé à l'amirauté que tous les vaisseaux du Nore se sont soumis & sont rentrés dans le port de Sheerness.

L'on assure que Lord St. Helen a reçu la nuit dernière ses lettres de créance, et qu'il est parti ce matin avec son secrétaire et une suite nombreuse; il s'embarquera à Douvres sur un parlementaire pour passer à Calais. L'on ajoute que dans une conférence que ce lord a eue avec nos ministres, il a déclaré qu'il n'accepteroit point une ambassade éventuelle, comme celle dont on avoit chargé le lord Malmesbury, et que sur cette déclaration il a reçu des pleins-pouvoirs pour négocier, sur de certaines bases, les préliminaires de la paix.

Les fonds continuent de monter. Aujourd'hui les 3 pour cent consolidés sont à 51 $\frac{3}{4}$. Le nouvel emprunt de 18 millions est à 6 $\frac{3}{4}$ pour cent de prime.

* * Dans une ville de commerce de la Basse-Saxe, on désireroit trouver une personne à talents, pour concourir à l'éducation de jeunes Demoiselles, dans une maison établie à cet effet. On demande que cette personne soit allemande; qu'elle sache parler & écrire en allemand & en françois; qu'elle puisse apprendre aux jeunes personnes confiées à ses soins les ouvrages de leur sexe; & surtout qu'elle soit munie de certificats qui attestent ses talens, ses mœurs & sa bonne conduite. Les personnes qui croiront pouvoir remplir ces conditions, sont priées de s'adresser Litt. J. No. 154, rue dite Großen Hirschgraben, à Francfort, où elles pourront avoir de plus amples renseignements.

* * Les Magasin, Comptoir & Appariemens qu'occupoient depuis longues années M. M. Bischoff cadet & fils de Bâle, dans la maison de M. Johannot, derrière le Raemer, sont à louer pour la foire de Septembre prochain & les suivantes, ou aussi pour toute l'année; s'adresser dans ladite maison, pour en apprendre les conditions ultérieures.

* * A vendre, chez J. H. Linck, à Francfort, dans la Schnurgasse, vis-à-vis du Schnabelsbrun, Liqueurs du fort d'Isle Martinique, de Grandmaison, savoir: Cuirasseau, Crème de bois d'Inde, de Canelle, de Barbade, de fine Orange, d'Aboube, de Mirololenny, de Créole, de Noyau, Huile d'Anis, & Rose; comme aussi l'Eau de Cerises de Bâle, Liqueurs de Breslau, Toiles d'Hollande & Tabac à fumer de Leipzig; le tout à juste prix.